



NOUVELLE FORMATION



2091 paysan-ne-s formé-e-s entre 2019 et 2024



© photo : ARDEAR Centre Val de Loire



« BIEN VIVRE SA (FUTURE) FONCTION D'EMPLOYEUR »



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Améliorer ses capacités à gérer un salarié, une petite équipe de travail, recruter, déléguer, former, fidéliser.
- Connaître les obligations et devoirs de l'employeur



PROGRAMME - JOUR 1

Matin

- Comprendre la complexité du management
- Intégrer et comprendre la complexité liée aux différences de perception entre les individus
- S'approprier des outils pour préparer efficacement le recrutement

Après-midi

- Poser les bases d'une collaboration efficace dès l'intégration
- Être lucide sur la complexité du management et comprendre les enjeux d'un management de qualité
- Identifier son style de management et comprendre les styles les + adaptés aux niveaux d'autonomie
- Susciter la motivation individuelle
- Savoir déléguer efficacement
- Traiter les erreurs et recadrer les dérives



PROGRAMME - JOUR 2

Matin

- Présentation des acteurs gravitant autour de l'emploi agricole
- Présentation des différents contrats possibles (CDI, CDD, TESA, apprentis ...)
- Les règles pour employer des travailleurs saisonniers et les formalités à effectuer auprès de la MSA
- Zoom sur le TESA simplifié et TESA+

Après-midi :

- Les obligations en tant qu'employeur
- Prévention des risques santé/sécurité et le DUERP

PUBLIC

Des employeurs ou des paysan.nes qui envisagent un recrutement

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours - 14h00

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

15 et 29 septembre 2025

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter la.le responsable de stage afin d'envisager ensemble une solution adaptée.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

LAUNAY Julie

Installation.transmission@addear18.fr

06 18 77 43 77



Organisme de formation

n°24410107341

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (article L.6352-1 2 du code de travail)

Avec le soutien de :



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.



NOUVELLE FORMATION



2091 paysan-ne-s formé-e-s entre 2019 et 2024



« BIEN VIVRE SA (FUTURE) FONCTION D'EMPLOYEUR »



MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé oral avec diapositives, échange entre les participant-es, supports écrits, mise en situation et partage d'expériences



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Évaluation initiale (QCM) en début de formation
Évaluation finale (QCM) en fin de formation



INTERVENANT-ES

JOUR 1

- **Dorian GIRARD** - Conseiller accompagnement RH et psychosocial des actifs agricoles à la Chambre d'agriculture du Cher

JOUR 2

- **Sylvain HUET** - Conseiller en Prévention des Risques Professionnels à la MSA Beauce Cœur de Loire - sur la santé et sécurité au travail
- **David GUILLANEUF** - Responsable service Cotisations sur salaires à la MSA Beauce Cœur de Loire - sur les contrats et les liens avec la MSA
- **Béatrice DANTEUILLE** - en charge de renseigner sur le droit du travail pour la DDETSP18

PUBLIC

Des employeurs ou des paysan.nes qui envisagent un recrutement

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours - 14h00

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

15 et 29 septembre 2025

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter la.le responsable de stage afin d'envisager ensemble une solution adaptée.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

LAUNAY Julie
Installation.transmission@addear18.fr
06 18 77 43 77



TARIF

630 €



FINANCEMENTS

Possibilité de prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.
Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contacter le-la responsable de stage : LAUNAY Julie



installation.transmission@addear18.fr



06 18 77 43 77

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Ne pas jeter sur la voie publique.



Organisme de formation
n°24410107341

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (article L.6352-1 2 du code de travail)

Avec le soutien de :



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.